



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 07/10/2019

à M. le Préfet
Place de la Préfecture
81013 Albi

à M. le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9
s/c de Mmes les Inspectrices et Ms les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Organisation de l'exercice du PPMS alerte intrusion en première période

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous interpellons au sujet des consignes concernant l'exercice du PPMS devant se tenir dans les écoles lors de la première période du calendrier. En effet, vous demandez aux directrices et directeurs d'école que cet exercice se tienne le vendredi 18 octobre dans toutes les écoles du département.

Cette demande a quelque peu étonné notre organisation syndicale. Elle nous paraît peu judicieuse car cet exercice nécessite la disponibilité des directrices et directeurs d'école, qui ne sont évidemment pas toutes et tous déchargés le vendredi.

Peut-être avez-vous prévu de déployer des moyens de remplacement en conséquence ce jour-là, mais nous doutons qu'ils puissent vraiment tous bénéficier d'une décharge de direction. Certains directrices et directeurs ont même déjà prévenu la gendarmerie de la date choisie en conseil des maîtres et maîtresses.

Nous vous demandons d'accorder de la souplesse aux écoles : l'exercice du PPMS doit pouvoir être organisé le jour et le moment qui paraissent les plus adéquats aux équipes pédagogiques et nous demandons que les directrices et les directeurs non déchargés statutairement (Directions de 1 à 3 classes) soient remplacés ce jour-là.

Soyez assurés, Messieurs le Préfet et le Directeur Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul, Valérie Clerc, Thomas Verdier